

Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods

Commune de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



La Neuveville

Place du Marché 3 | 2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

Avis de construction

Requérants : SI «La Favorite» SA, route de Neuchâtel 5, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Alios SA, succursale de Neuchâtel, rue des Terreaux 9, 2000 Neuchâtel

Emplacement : Parcelle 423, Rue Montagu 1, 2520 La Neuveville

Zone : Zone mixte des abords de la Vieille Ville

Objet protégé : Digne de conservation

Objet C

Zone protégée : Plan d'alignement (secteur Ouest)

Plan de lotissement Trottoir route de Neuchâtel

Plan de quartier rue Montagu

Ensemble bâti C (La Neuveville, Route de Neuchâtel)

ISOS 4.0.1

Dérogation : Art. 64 OC

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Rénovation énergétique du premier étage. Rénovation et modification d'un logement et création d'un second logement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 27 juin 2025 au 28 juillet 2025. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 27 juin 2025

Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérants : Ali Osman Unal et Nuri Unal, Petite-Thielle 12, 2525 Le Landeron

Auteur du projet : BV Toitures Sàrl, Place de la Gare 20, 2520 La Neuveville

Emplacement : Parcelle 237, route du Château 9, 2520 La Neuveville

Zone : BV Toitures Sàrl, Place de la Gare 20, 2520 La Neuveville

Objet protégé : Objet C

Ensemble bâti B (La Neuveville/rue du Château / rue du Faubourg)

Digne de conservation

Zone protégée : Plan d'alignement secteur Ouest

Recensement architectural

Périmètre ISOS Périmètre 2 obj. de sauvegarde A

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Réparation des boiseries et rafraîchissement des façades.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 27 juin 2025 au 28 juillet 2025. Les

oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 27 juin 2025

Municipalité de La Neuveville

Consultation des dossiers d'enquête publique pendant la période estivale

Les dossiers de demandes de permis de construire peuvent être consultés :

- Durant nos horaires d'ouvertures au guichet de la gestion du territoire
- Sur le portail : www.portal.ebau.apps.be.ch
- Sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture

Horaires d'ouverture de l'administration communale du 7 juillet au 8 août 2025 :

	Matin	Après-midi
Lundi – Mardi – Jeudi	8h30 – 11h30	Fermé
Mercredi vendredi	Fermé	Fermé

Municipalité de La Neuveville

Publication

Abrogation d'une ordonnance communale

Le 23 juin 2025, le Conseil municipal de La Neuveville a décidé d'abroger l'Ordonnance sur le tarif des émoluments pour le contrôle des installations de combustion de la Commune municipale de La Neuveville. Cette abrogation est la conséquence légale de la modification de la législation cantonale bernoise en matière de contrôle des installations de combustion, dont l'exécution n'incombera plus aux communes.

Cette abrogation prendra effet au 1^{er} août 2025.

Le 4 juillet 2025

Chancellerie municipale

Municipalité de La Neuveville - information importante

COMPORTEMENT A ADOPTER AVANT LA CANICULE

Les périodes de chaleur sont en règle générale prévisibles. Il faut donc, quand les températures sont en hausse, tenir compte des prévisions météorologiques et des informations véhiculées par les médias. Renseignez-vous également à la pharmacie ou auprès de votre médecin sur le comportement à adopter en cas d'exposition à une chaleur intense. Vous pouvez également prendre d'autres mesures préventives :

- Mettre suffisamment d'eau à disposition.
- Se tenir prêt-e à dispenser les premiers secours (par ex. organiser un kit de premiers secours).
- S'informer sur les conséquences d'une exposition à la chaleur.
- Connaître les principales mesures préventives (par ex. vêtements, couvre-chef, ombrage, aspersion).
- Contrôler l'équipement d'un bâtiment (par ex. auvents, stores extérieurs réfléchissants).
- Tenir compte des messages push de l'app de MétéoSuisse.

COMPORTEMENT A ADOPTER PENDANT LA CANICULE

La chaleur peut avoir des effets néfastes sur la santé humaine et, dans certains cas, diminuer les performances mentales et physiques.

La tolérance individuelle à la chaleur dépend entre autres de l'état de santé du moment. Par exemple, les personnes atteintes d'un refroidissement ou souffrant de maladies chroniques supportent nettement moins bien la chaleur. De manière générale, les femmes enceintes, les jeunes enfants, les personnes âgées et les malades sont plus sensibles aux effets des températures élevées.

Parmi les maux typiques dus à la chaleur, on trouve les vertiges, les céphalées, la fatigue, les nausées et les vomissements.

Voici les recommandations d'ordre général sur le comportement à adopter pendant une canicule :

- Se protéger des rayons du soleil (ombre, habits, couvre-chef, lunettes de soleil, crème solaire, etc.) et effectuer les activités de plein air seulement le matin et le soir.
- Eviter les efforts physiques.
- Boire régulièrement et suffisamment (1,5 litre par jour au moins).
- Ne pas consommer d'alcool.
- Dans la mesure du possible, rester au frais et garder sa maison au frais.
- Compenser la perte de sel pendant ou après les activités sportives.
- Adopter une alimentation à base de produits frais et rafraîchissants.
- Profiter du refroidissement nocturne : aération intensive des bâtiments.
- Se tenir informé-e à travers les médias et les bulletins météorologiques.
- Tenir compte des messages push de l'app de MétéoSuisse.
- Prendre contact avec son entourage (voisinage compris) qui entre dans la catégorie à risque. S'assurer que tout le monde se porte bien et suit les recommandations existantes (mettre l'accent sur les personnes âgées seules, atteintes de maladies chroniques).
- Les consignes des autorités doivent impérativement être suivies.

COMPORTEMENT A ADOPTER APRES UNE CANICULE

Une canicule peut causer des dégâts, par exemple dans l'agriculture (dessiccation du sol, fissuration, dommages causés aux cultures, etc.). En outre, les canicules comme celles de 2003 ou de 2015 peuvent entraîner des décès.

Après une canicule, il est conseillé de se ménager et de ne pas vouloir atteindre tout de suite des performances sportives de haut niveau. Le corps a besoin d'un certain temps pour se réadapter.

Renseignez-vous également à la pharmacie ou auprès de votre médecin sur les mesures préventives, afin d'être bien préparé-e en cas de nouvelle canicule.

Il est possible que le danger d'incendie de forêt persiste.

Un lien disponible sur notre site Internet vous permet d'accéder à l'infolettre cantonale qui dispose d'informations détaillées : La santé en période de canicule

(sinon copier le lien : <https://www.gsi.be.ch/fr/start/themen/gesundheit/gesundheitsfoerderung-und-praevention/gesundheits-und-hitze.html>)

Nous vous souhaitons un bel été !

Votre Administration Communale

Municipalité de La Neuveville

Communications du 4 juillet 2025**FELICITATIONS AUX DIPLÔMÉ-E-S**

Nous adressons nos sincères félicitations à nos apprenti-e-s pour la réussite de leurs examens finaux et l'obtention de leur CFC.

- Administration communale: M. Alejandro Hernandez Pintado a obtenu le CFC d'employé de commerce.
- Crèche municipale Bidibule: Mme Soraya Florentino Pereira a obtenu le CFC d'assistante socio-éducative.

Nous avons eu beaucoup de plaisir à les soutenir pendant leur formation et leur souhaitons plein succès pour leur avenir personnel et professionnel.

HORAIRE SPECIAL DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET PAUSE DU CONSEIL MUNICIPAL EN PERIODE ESTIVALE

Du lundi 7 juillet 2025 au vendredi 8 août 2025, les bureaux de l'administration communale seront ouverts au public uniquement les lundis matin, mardis matin et jeudis matin de 8h30 à 11h30. Des rendez-vous peuvent être fixés par téléphone ou par courriel durant l'horaire estival susmentionné. La reprise de l'horaire habituel se fera le lundi 11 août 2025 à 8h30. En cas d'urgence, vous pourrez appeler le service de piquet du service de l'énergie au N° 032 752 10 99. Le Conseil municipal a tenu sa dernière séance le 23 juin 2025 et reprendra ses travaux le 11 août 2025 puis le 18 août 2025 et ensuite, au rythme d'une séance tous les 15 jours afin de respecter le calendrier établi en début d'année.

DEFIBRILLATEURS A LA NEUVEVILLE

La Commune de La Neuveville dispose de 9 défibrillateurs sur son territoire. Ils se trouvent:

- Place de la Liberté, installé sur un support, devant le bâtiment de la Mairie, côté nord;
- Place de la Gare 3, installé sur un support, devant l'entrée du Centre des Épancheurs;
- Chemin de la Plage 10, contre la station de pompage sur la façade sud, côté est. En face du mur du Restaurant de la Plage;
- Chemin de St-Joux 22, à l'intérieur du bâtiment du Restaurant O'Le, sur le mur droit à l'entrée.
- Chemin du Signolet 8, sur la face gauche du mur, à l'entrée extérieure de la halle de gymnastique de l'école primaire et enfantine.
- Chemin des Prés-Guëtins 17, sur la face gauche du mur, à l'entrée extérieure de la halle de gymnastique du Collège du district.
- Route du Vignoble 21, placé à l'extérieur du bâtiment du service de l'équipement, sur la face sud, face à la Cave de Berne.
- Rue des Mornets 25, placé sur le mur nord de la station de couplage.
- Schafisweg 39 à Chavannes, placé contre le mur, à côté de la station transformatrice de Chavannes.



Ces appareils sont à utiliser en cas d'arrêt cardio-respiratoire uniquement. Après avoir décroché l'appareil de son boîtier, appuyez sur «Push to Call», un/une opérateur/trice du 144 indique les directives à suivre, étape par étape. Les défibrillateurs sont directement reliés à un centre d'appels d'urgences 24/24 et 7j/7. Des panneaux en français, en allemand et en anglais avec les instructions d'utilisation sont placés à côté de chaque appareil.

À NOTER! Pour prévenir les utilisations abusives, chaque défibrillateur est placé dans un boîtier antivol mis sous alarme.

Le Conseil Municipal

**Plateau de Diesse**

La Chaîne 2 | 2515 Prêles
www.leplateaudediesse.ch

Horaires 2025 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du:
LUNDI AU JEUDI DE 8 H À 11 H 30 ET DE 13 H 30 À 16 H
VENDREDI DE 8 H À 11 H 30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8 h - 12 h	14 h - 18 h
Mardi	10 h - 11 h 30	Fermé
Mercredi	10 h - 11 h 30	Fermé
Jeudi	8 h - 11 h 30	14 h - 16 h
Vendredi	10 h - 11 h 30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

Adresse postale: Commune mixte de Plateau de Diesse

La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail: info@leplateaudediesse.ch

Téléphone: 032 315 70 70

Site internet: www.leplateaudediesse.ch

En 2025, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Lundi	21.07.25	01.08.25	Fermeture estivale
	22.12.25	02.01.26	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 – 11h30	16h30 – 18h30	9h – 11h30

Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche.
Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

Lors d'un dépôt payant, nous acceptons le paiement cash uniquement.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 3^e trimestre 2025

Stationnements

Diesse: Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11 h et 12 h

Prêles: A l'Est du bâtiment administratif, entre 13 h 30 et 14 h 30

Lamboing: A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14 h 45 et 15 h 45

16 août, 30 août, 13 septembre, 27 septembre

L'administration communale

Avis de construction

Requérants: M^{me} et M. Morgane et Michaël Allemann, Route de Lamboing 1, 2517 Diesse

Auteur du projet: LB Planification Sàrl, Place du Régent 1, 2523 Lignières

Propriétaires fonciers: M^{me} et M. Morgane et Michaël Allemann, Diesse

Projet: Aménagements extérieurs (terrasse, espace jeu, rampe, remplacement de la remise par un couvert à voitures) et mise en conformité intérieure pour personne à mobilité réduite, parcelle no 2215, Route de Lamboing 1, village de Diesse

Zone: mixte A, PPS A

Dérogations: 80 LR, A226 et A461 RCC, 27 LCPN

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 27 juin au 27 juillet 2025. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Prêles, le 27 juin 2025

Secrétariat communal

Relevé des compteurs d'électricité à Lamboing

Les employés communaux procéderont aux relevés des compteurs d'électricité à Lamboing, les semaines 25,26 et 27 soit du:

16 juin au 4 juillet 2025

Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de ces relevés sont priées d'afficher le relevé sur la porte d'entrée ou de remplir le informations ci-dessous, puis de le déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale de Prêles ou de l'envoyer par mail à l'adresse suivante: info@leplateaudediesse.ch ou directement sur notre site <https://sel.leplateaudediesse.ch/sel/Service-clients/Relevés-des-compteurs.html>

A défaut, il faudra remplir le formulaire qui sera déposé dans votre boîte aux lettres et le remettre sans tarder à l'administration communale. Nous vous en remercions par avance.

L'administration communale

INFORMATIONS À TRANSMETTRE:

Formulaire de relevé d'électricité, état au 30.06.2025

- Nom/Prénom
- Rue
- Localité: 2516 Lamboing
- N° compteur
- Etat: HT kWh 1.8.1
BT kWh 1.8.2

Panneaux Photovoltaïques:

- HT kWh 2.8.1
- BT kWh 2.8.2

Fête villageoise de Diesse les JO du plat'How du 29 au 31 août 2025:

Vous souhaitez participer à la fête villageoise de Diesse pour:

- Marché artisanal et trocs à jouets du samedi 30 août: de 9 h à 13 h

Tous les ARTISANS et ENFANTS avec des jouets sont les bienvenus. Ouverts à tous les intéressés. Place gratuite

Nous attendons vos inscriptions:

fvplateau@gmail.com ou 079 287 49 86

- Course de caisse à savon du samedi 30 août:

Une course de caisse à savon sera organisée comme discipline principale des jeux olympiques du plateau!

Préparez vos plus beaux véhicules et venez parcourir les rues du village pour décrocher la médaille d'or de la course!

Inscriptions, questions et informations à fvplateau@gmail.com, au 079 909 86 36 ou via le formulaire en ligne disponible sur les réseaux sociaux. Délai d'inscription: 27 juillet 2025

- Cortège du dimanche 31 août

Vous êtes une entreprise, une bande de copains ou une société et vous souhaitez participer au cortège de la fête villageoise de Diesse le dimanche 31 août 2025?

Annoncez-vous auprès du comité à fvplateau@gmail.com ou au 079 199 61 63.

Un concours pour décerner le plus beau char ou groupe du cortège sera mis en place!

Tout le monde est le bienvenu pour animer ce cortège. Délai d'inscription: 8 août 2025

Fête nationale

Nous vous attendons tous le
Vendredi 1^{er} Aout 2025
À la cantine de Lamboing.

Programme

Dès 18h: Châteaux gonflables et initiation au cirque pour les enfants

19h: Cérémonie officielle

Allocution de M. Patrick Devaux, maire d'Orvin

Apéritif de bienvenue

Dès 20h30: Spectacles

Brassband du Plateau de Diesse

Show «Lamboing en feu»

Buvette et restauration sur place!

Travaux chemin du Creux - Sur La Roche - Contre-Montet - Le Malié, Prêles - CIRCULATION

Les travaux sur les routes susmentionnées sont en cours.

Nous rappelons aux piétons de bien vouloir utiliser le chemin «Le Creux» pour circuler vers et depuis le quartier Est.

Les tronçons en bleu sont fermés pour le trafic de transit mais autorisés pour les riverains. Cela implique que pour sortir et rejoindre le quartier Est, les citoyens concernés doivent utiliser le chemin Derrière Montet. Merci de bien vouloir respecter la signalisation mise en place.



Merci de votre compréhension
Le Conseil communal

Hydrants sur terrains privés

Pour information, le service de la voirie va procéder à l'entretien des abords des hydrants se trouvant sur terrains privés afin de garantir la sécurité incendie. Il s'agit essentiellement de travaux d'élagage.

En cas de question, merci de contacter l'administration communale.

Merci de votre compréhension
L'administration

Danger actuel d'incendies

Nous tenons à sensibiliser notre population concernant les risques actuelles d'incendies.

Au 30.06.2025, notre commune était classée en degrés «3» par la confédération.

Vous pouvez suivre l'évolution sur le site suivant: www.dangers-naturels.ch

Nous souhaitons toutefois à vous informer que cela peut très vite se dégrader, et donc, certaines mesures et restrictions pourront entrer en vigueur selon des degrés annoncés.

En cas de mesures plus restrictives, d'autres informations seront publiées sur notre site internet www.leplateaudediesse.ch

Nous vous prions de bien vouloir en tenir compte, et en cas de question, vous pouvez sans autre appeler notre administration communale au 032 315 70 70.

Classes de dangers pour les incendies de forêts

Danger	Description du feu	Consigne et comportement
1 Faible	Cause de feu: impossible d'exclure totalement l'éclosion de petits incendies. Ceux-ci ont toutefois besoin d'un gros apport d'énergie. La foudre ne provoque pas toujours un incendie. Vitesse de propagation: généralement lente. Caractéristique: Feux couvants et feux de surface, les cimes des arbres ne sont pas atteintes, la couche d'humus n'est pas consommée. Lutte: Incendie facile à éteindre.	Ne pas jeter inconsidérément de mégots de cigarettes et autres allumettes ou briquets.
2 Limité	Cause de feu: Des incendies peuvent éclater spontanément. La foudre ne provoque que rarement un incendie de surface. Vitesse de propagation: lente à modérée. Caractéristique: Feux couvants et feux de surface, les cimes des arbres ne sont que rarement atteintes, la couche d'humus n'est pas ou peu consommée. Lutte: Incendie normalement facile à éteindre.	Ne pas jeter inconsidérément de mégots de cigarettes et autres allumettes ou briquets. Surveiller sans cesse les feux de grillade et éteindre immédiatement les flammèches.
3 Marque	Cause de feu: Des allumettes enflammées et des flammèches de barbecue peuvent provoquer un incendie. La foudre peut aussi provoquer des incendies de surface. Vitesse de propagation: grande en terrain ouvert et moyenne en forêt. Caractéristique: La couche d'humus est en partie consommée, quelques feux de cimes sont possibles. Lutte: Incendies nécessitant un appareillage moderne et du personnel spécialisé.	Ne faire des grillades qu'aux endroits prévus à cet effet. Surveiller sans cesse les feux de grillade et éteindre immédiatement les flammèches. Se conformer impérativement aux instructions des autorités locales.
4 Fort	Cause de feu: Des allumettes enflammées et des flammèches de barbecue provoquent très vraisemblablement un incendie. Vitesse de propagation: grande aussi en forêt. Caractéristique: Feux couvants très chauds avec propagation aux cimes d'arbres isolés, possibilité de feux disséminés, la couche d'humus se consume. Lutte: Incendie difficile et long à éteindre.	De manière générale, pas de feu en plein air. Les places à feu fixes (sur sol bétonné) peuvent être utilisées avec la plus grande prudence aux endroits désignés par les autorités. Pas de feu en cas de vent fort. Se conformer impérativement aux instructions des autorités locales (interdiction de faire du feu).
5 Très fort	Cause de feu: Un feu peut se déclarer à n'importe quel moment. Vitesse de propagation: grande pendant longtemps. Caractéristique: Feux extrêmement chauds, feux de cimes à grande échelle, feux disséminés sur de grandes distances. Lutte: Incendie presque impossible à éteindre.	Pas de feu en plein air. Se conformer impérativement aux instructions et interdictions des autorités locales.

Informations actuelles sur le danger d'incendie de forêts: <http://www.bafu.admin.ch/danger-incendie-forest>

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 27 mai 2025

Dans sa séance du 30 juin 2025, le Conseil communal a approuvé le procès-verbal de l'Assemblée communale du 27 mai 2025.

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes (Oco).

Prêles, le 4 juillet 2025

L'administration communale

Fermetures estivales de l'administration communale, de la halle polyvalente de Prêles et de la déchetterie de Diesse

Pour cause de vacances estivales, nous informons la population que l'administration communale sera fermée

du lundi 21 juillet au dimanche 3 août 2025

En cas d'urgence, veuillez laisser un message au 079 380 91 29.

Concernant la déchetterie à Diesse, elle sera ouverte aux horaires habituels

A propos des inscriptions au chômage, nous rappelons aux personnes concernées qu'elles doivent s'annoncer directement à l'ORP de Bienne au numéro 031 635 35 30.

La halle polyvalente sera fermée pour cause de nettoyage

du lundi 14 juillet au dimanche 3 août 2025

Le Conseil communal et l'administration vous souhaitent à tous un bel été et d'agréables vacances.

L'administration communale

Tirs de feux d'artifice

Autorisation requise!

Voici bientôt venu le temps des célébrations et certains souhaiteront sans doute procéder à des tirs de feux d'artifice. Nous tenons cependant à rappeler les dispositions de notre Règlement de police communale, qui précisent, à son art. 22:

Les feux d'artifice doivent être conservés et tirés uniquement de sorte qu'ils n'entraînent aucun danger pour les personnes, les animaux et les choses. Sont réservées les dispositions de la LExpl. Une autorisation de l'autorité de police communale doit être obtenue pour avoir le droit de tirer un feu d'artifice.

Nous prions donc les intéressés de bien vouloir se conformer aux dispositions ci-dessus et les en remercions d'avance.

Commune mixte de Plateau de Diesse

L'Administration communale

Course de la Solidarité

L'alphabétisation pour améliorer les conditions de vie de nombreuses familles au Sénégal

14^e édition

Vendredi 15 août Halle polyvalente Prêles

www.coursedelasolidarite.ch

Organisation et inscriptions:

Paroisses réformées et catholique de Diesse, Nods et La Neuveville



Nous, les aveugles, voyons autrement.
Par ex. avec les oreilles...

L'autonomie au quotidien, aussi grâce à vos dons:
CP 10-3122-5. ucba.ch

UCBAVEUGLES

Union centrale suisse pour le bien des aveugles

**Nods**Place du Village 5 | 2518 Nods
www.nods.ch**Horaire de la déchetterie**

Vous pouvez consulter l'horaire de la déchetterie sur le calendrier que chaque ménage a reçu ou par le biais du site internet (Officiel-Déchetterie-Memodéchets-Nods) ou encore au moyen de l'application « MEMODéchets » téléchargeable dans l'App Store ou sur Google Play

Avis de construction

**** Annule et remplace les publications parues les 1^{er} et 8 septembre 2023 ****

«Les oppositions déposées lors de la première publication demeurent valables»

Requérants: Madame Isabelle et Monsieur Daniel Sauser, Chemin de Chuffort 5, 2518 Nods.

Auteur du projet: BONA architecture & design Sàrl, Rue des Pêcheurs 8D, 1400 Yverdon-les-Bains.

Emplacement: parcelle N° 1238, au lieu-dit: «Route de Lignières», commune de Nods.

Projet: construction d'un nouveau bâtiment comprenant une halle de stockage non chauffée, un magasin, une salle frigorifique et une salle de congélation, des locaux de travail (préparation, salaison et bureau), des vestiaires et un local technique, pose d'une PAC à l'intérieur du bâtiment avec split extérieur situé au Nord du bâtiment, pose d'une installation photovoltaïque en toiture et aménagement d'accès et de places de stationnement.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: A.

Zone de protection: IVS d'importance régionale BE 2162.

Dérogations: art. 80 LR et 212 al. 3 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 3 août 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Nods. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 4 juillet 2025.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Maurer Pascal, Les Combes 113a, 2518 Nods

Auteur du projet: Maurer Gérard André, Les Combes 113a, 2518 Nods

Propriétaire foncier: Maurer Pascal, Les Combes 113a, 2518 Nods

Projet: Transformation d'une étable en espace de stockage, sur RF 3095 du ban de Nods, Les Combes 113c, 2518 Nods

Zone: Agricole

Dérogation: Art. 80 al.1b LR (distance à la route)

Art. 85 LR al. 2 (plus d'un débouché par immeuble)

Dimensions: suivant plans

Protection des eaux: Au

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plateforme eBau du canton (www.be.ch/ebau).

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation

des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 04.07.2025

Administration communale

Pièces d'identité

L'été approchant et avec lui les vacances, nous vous suggérons de vérifier dès maintenant la validité de vos pièces d'identité, afin de vous éviter toute mauvaise surprise. Dans le canton de Berne, nous vous rappelons que pour vos pièces d'identité, vous devez désormais vous rendre auprès des centres régionaux qui sont au nombre de 7 et dont les plus proches sont à Bienne ou Courtelary. Ces offices reçoivent **uniquement sur rendez-vous** que vous pouvez prendre au N° de tél. 031 635 40 00 ou sous www.passeportsuisse.ch

N'attendez pas le dernier moment si vous voulez être sûr d'avoir vos pièces d'identité à temps!

Administration communale

Commune mixte de Nods**Plantation et élagage des arbres, haies vives, buissons et cultures agricoles le long des chemins du remaniement**

- Profil d'espace libre

L'espace surplombant la chaussée des routes publiques, y compris la distance latérale au bord de la chaussée (largeur libre), **doit être maintenu libre sur une hauteur de 4,50 m au moins.**

- La largeur libre doit être de 0.50 m au moins.

Aux points dangereux, les arbres, haies vives, buissons, cultures maraîchères et agricoles (par exemple: le maïs et autres céréales) doivent être plantés à une distance suffisante par rapport à la chaussée, ceci pour éviter un élagage ou un fauchage prématuré.

Nous prions tous les propriétaires concernés d'effectuer l'élagage nécessaire **d'ici au 31 août 2025**

Administration communale

Vacances de l'Administration communale

Durant la période de vacances estivales, l'administration communale sera fermée

du lundi 20 juillet au vendredi 1^{er} août 2025

La réouverture du guichet est prévue le lundi 3 août selon l'horaire habituel.

Durant cette période, et **uniquement en cas d'extrême urgence**, vous pouvez adresser un courriel à commune@nods.ch en indiquant vos coordonnées et nous vous rappellerons s'il y a urgence.

Dossiers mis en dépôt public: Durant la fermeture du secrétariat, les demandes de permis de construire mis en dépôt public peuvent être consultées uniquement sur rendez-vous en envoyant préalablement un courriel à adresse@nods.ch.

Nous souhaitons à toutes et tous un bel été.

Administration Communale

DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.

PEDIBUS – RAPPEL

Dernier délai d'inscription: 7 juillet 2025

Comme le veut désormais la coutume, les élèves de 1H et 2H (**nouveau: possibilité pour 3H sur demande du formulaire d'inscription aux responsables**) ont la possibilité de se rendre à l'école en empruntant

les lignes de Pédibus. Les parents des élèves concernés ont reçu un courrier explicatif ainsi qu'un formulaire

d'inscription pour les différentes lignes de Pédibus proposées.

Cinq raisons d'aller à pied à l'école

1. **Sécurité:** les abords des écoles, les préaux et les cours de récréation sont faits pour les enfants, pas pour les voitures.
2. **Autonomie:** l'objectif final reste que l'enfant puisse se rendre seul à l'école. Le Pédibus peut le préparer à cette indépendance.
3. **Environnement:** le trafic motorisé provoque des nuisances sonores et une pollution de l'air néfaste à la santé de tous et des enfants en particulier. La marche ne pollue pas et contribue à améliorer la qualité de vie.
4. **Socialisation:** à pied sur le chemin de l'école, l'enfant a l'occasion de partager des instants privilégiés, riches en expériences conviviales, indispensables à son épanouissement.
5. **Santé:** Il est prouvé que l'activité physique mobilise l'énergie avec des effets positifs sur la santé et le développement de l'enfant.

Pour le Conseil des Parents/groupe Pédibus

Laure Villard (079 287 15 06) et Rosina Sindoni (076 596 12 61)

**Un franc par jour**

La constance donne confiance.

En étant marraine ou parrain de projet, vous contribuez, à raison de 360 francs par an, à la réussite d'un projet de l'UNICEF de votre choix.

Merci de votre générosité.

www.unicef.ch



**Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch**

PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Dimanche 6 juillet

10h, à la Blanche Eglise, culte avec la pasteur Marianne Chappuis. Textes bibliques: Deutéronome 30, 11 à 14, Luc 10, 25 à 34
Chants: 49/14, 22/01, 47/12, 36/13.
Organiste: Sara Gerber

Dimanche 13 juillet

Pas de culte à la Neuveville, mais possibilité d'assister au culte à 10h à Nods.

Vacances

Le groupe de chant reprendra le 13 août et celui de prière le 20 août

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service

Marianne Chappuis, pasteur, 078 768 01 66
Marie-Laure Krafft Golay, pasteur, 032 315 11 53
Christian Borle, animateur de paroisse, 078 739 58 28
Sarah Holzmann, catéchète, 079 654 63 58
Julien Neukomm, 078 632 92 49
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 6. Juli

10.30 Uhr, Achere Tüscherz: Achere-Gottesdienst mit Pfr. Peter von Salis und Matjaz Placet (Akkordeon). Zusammen mit dem Frauenverein Tüscherz.

Pikettdienst

4. bis 6. Juli: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)
7. bis 20. Juli: Pfr. Heiner Schubert (Telefon 032 315 11 09))

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

Messes dominicales

Dimanche 6 juillet 2025, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Et si j'inscrivais mon enfant au caté?

Après les vacances d'été, à la rentrée scolaire, de nombreux enfants prendront le chemin de l'école pour la 1^{ère} fois. Le caté de l'Eglise catholique commence, lui aussi, dès la 3H et plus tard aussi car c'est le cheminement de toute une vie...

Vos enfants cherchent des réponses et vous souhaiteriez qu'ils découvrent les richesses de la foi?

La catéchèse est une porte ouverte sur la vie. Découvrir Jésus, expérimenter l'Amour de Dieu le Père, partager avec d'autres la Parole, prier, apprendre à vivre en chrétien.ne: tout cela, votre enfant peut le vivre au caté, dans une relation de confiance. Guidé.e par la communauté chrétienne, touché.e par l'Esprit-Saint, votre fils / fille sera éveillé.e au trésor de la Foi.

Les méthodes pédagogiques au caté ont profondément évolué. Désormais, il s'agit surtout de faire découvrir que la foi n'est pas seulement un savoir à apprendre, mais une façon de vivre avec le Christ, jour après jour. Bienvenue à votre enfant ou votre jeune, quel que soit son âge!

Renseignements et inscriptions

Unité pastorale Bienne-La Neuveville
Tél. 032 328 19 25 ou claudine.brumann@kathbielbienne.ch

Baptême des enfants en âge de scolarité

Votre enfant est en âge de scolarité et vous souhaiteriez qu'il soit baptisé? Un parcours de cheminement au baptême va débiter après les vacances d'automne.

Renseignements et inscriptions: 032 328 19 25 ou claudine.brumann@kathbielbienne.ch

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

Dimanche 6 juillet

Culte à La Blanche Eglise, La Neuveville, 10h00

Dimanche 13 juillet

Culte à l'église de Nods, 10h00

Course de la Solidarité

Vendredi 15 août, 14^e édition en faveur d'un projet d'alphabetisation au Sénégal, info et inscription: www.coursedelasolidarite.ch

Contacts

Présidente: M^{me} Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77

Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

PAROISSE DE NODS

Dimanche 6 juillet

10h, culte à La Neuveville.

Dimanche 13 juillet

10h, culte à Nods.

Dimanche 20 juillet

10h, culte à La Neuveville.

Dimanche 27 juillet

10h, culte à Nods.

Contacts

Marianne Chappuis, Pasteure 078 768 01 66
marianne.chappuis@paref2520.ch

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

Conseil de paroisse

M^{me} Liliane Darioly, Présidente, 032 751 53 58, 079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

EGLISE EVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet (032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

Adresses utiles I 9

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide? Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30
Tél. 032 489 10 03

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch
www.paroisse2520.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30. La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.
www.upbienne-laneuveville.ch

SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

JURA BERNOIS TOURISME

RueduMarché4, 2520LaNeuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h.
Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvert les samedis et dimanches de 11h à 17h jusqu'au 26 octobre 2025.

Exposition temporaire: Max Pfänder, du trait au bronze
www.museelaneuveville.ch
musee.laneuveville@bluewin.ch

MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Nouvelle exposition: Lâset | les Vendanges
Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h
www.rebbaumuseum.ch/fr - info@rebbaumuseum.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE
MUSÉE, LE LANDERON - MAI À NOVEMBRE,
Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. www.fhvl.ch.

PLATEAU VIVANT

RENCONTRES « Le temps de vivre »

Tous les jeudis après-midi des semaines impaires. A partir du 16 janvier de 14h30 à 17h.

EXPOSITION PHOTOS « NATURE »

À Mon-Repos de Willy Gentil
Du 8 juillet au 26 septembre



Garde d'enfants à domicile CRS

Aide rapide en cas d'urgence

→ 032 329 32 77

→ crs-berne.ch/garde-denfants

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Canton de Berne - Kanton Bern



“ UN HOMME N'EST JAMAIS SI GRAND QUE LORSQU'IL EST À GENOUX POUR AIDER UN ENFANT. ” - PYTHAGORE -

Comme Zinédine Zidane, soutenez les enfants atteints par une leucodystrophie en Suisse !

IBAN : CH02 0900 0000 1737 1750 7

ELA
SUISSE / SCHWEIZ